

✓ 563 / 19

Mme Ilaria Rea
Rue Ernest Solvay, 15
1050 Bruxelles

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME
Rue Veronèse 13-15
1000 Bruxelles

ANNEXE - NOTE EXPLICATIVE
14/05/2019

OBJECTIFS DU PROJET : Régularisation de la terrasse et rénovation de l'appartement du 2eme étage

.....

Situation : 13-15 rue Veronèse à 1000 Bruxelles

.....

Description du bien :

Appartement situé au 2eme étage d'une maison construite en 1898 par l'architecte Gaspard Devalck. La maison originellement à rez-de-chaussée commercial à déjà été séparée en 4 logements. Elle reprend un Rez + 2 + étages dans les combles ; des caves sous le batiments avant + un jardin en intérieur d'ilot.

Occupation actuelle des biens :

La maison est composée de 4 logements comme suit : Le sous-sol et rez-de-chaussée est occupé par un logement, puis un logement par étages au étages 1 et 2 ainsi que un logement dans les combles.

Objectif du projet :

Le projet consiste a rénover et améliorer la qualité de vie de l'appartement situé au 2eme étage et également à régulariser l'utilisation de la terrasse située sur l'extension arrière de l'étage inférieur.

Pour régulariser l'utilisation de la terrasse, un brise vue de nature translucide (afin d'avoir un impacte lumineux minimum) ainsi qu'un bac à plantes de 60x60cm seront installés sur sa limite avec la terrasse de la maison voisin (sis rue Veronèse n°9). L'allège de la fenêtre donnant accès à cette terrasse est abaissé pour en faciliter l'accès et en faire une porte fenêtre (chassis bois peint en blanc). Au sein de l'appartement une baie intérieure est agrandie pour maximiser la pénétration de la lumière.

La maison est soumis à différentes réglementations :

- PPAS n°06-02
- RGPQ Ambiorix
- Inventaire Iris Monument (18401)
- ZICHE
- Zone d'habitation prioritaire renforcée

La demande de permis d'urbanisme comporte une demande de dérogation à l'article 6, Titre I du RRU. Celle-ci concerne l'installation du garde corps sur la toiture plate arrière pour en faire une terrasse. La disposition du garde corps, aligné à la terrasse attenante, garanti l'utilisation sécurisée de la terrasse.